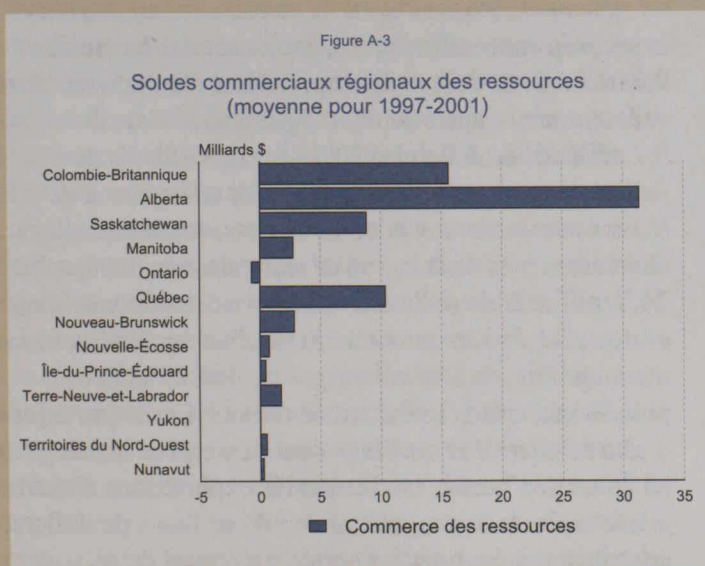


Deux séries de statistiques font particulièrement bien ressortir le rôle des ressources au niveau des provinces. La première montre le ratio de la part provinciale des échanges de ressources à la part nationale du commerce total provenant des ressources — ce que les économistes appellent l'avantage comparatif révélé. Si cette statistique dépasse l'unité, cela signifie que les ressources occupent une place relativement importante dans l'ensemble des échanges des produits de la province. Par contre, si le ratio est inférieur à l'unité, cela veut dire que les ressources occupent une place moins importante dans l'ensemble du commerce provincial. La seconde série de statistiques correspond au ratio de dépendance plus traditionnel, qui montre la part des échanges totaux d'une province représentée par les ressources. Cette statistique indique simplement qu'un certain pourcentage du commerce total de la province est représenté par le commerce des ressources. Pour ces deux séries de statistiques, l'analyse qui suit est centrée sur les exportations.

Tableau A-1 : Le rôle des ressources dans les exportations provinciales : moyenne de la période 1997-2001

	Avantage comparatif révélé	Dépendance à l'égard des exportations
Colombie-Britannique	1,87	75,87
Alberta	1,97	79,95
Saskatchewan	2,19	88,56
Manitoba	1,42	57,41
Ontario	0,46	18,60
Québec	0,99	39,99
Nouveau-Brunswick	2,24	90,60
Nouvelle-Écosse	1,59	64,30
Île-du-Prince-Édouard	1,94	78,76
Terre-Neuve et Labrador	2,38	96,48
Yukon	2,13	86,20
Territoires du Nord-Ouest	2,45	99,08

Comme le montre le tableau A-1, dans toutes les provinces sauf l'Ontario et le Québec, les ressources comptent pour plus de la moitié des exportations totales. Au Québec, les ressources représentent 40 p. 100 des exportations totales, tandis qu'en Ontario, la proportion n'est que d'environ 18,6 p. 100. Les exportations des Territoires, de Terre-Neuve et du Labrador, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan sont toutes fortement tributaires des ressources. Dans l'ensemble du pays, les ressources représentaient en moyenne 40,5 p. 100 des exportations totales pour la période 1997-2001. Sur cette base, nous pouvons constater dans la colonne de l'avantage comparatif révélé que la part des ressources dans les exportations totales est supérieure à deux fois la moyenne nationale dans les Territoires, à Terre-Neuve et au Labrador, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan, qu'elle est à peu près équivalente à la moyenne nationale au Québec, et qu'elle est inférieure à la moitié de la moyenne nationale en Ontario. Bref, les profils d'exportation de toutes les provinces et de tous les territoires, sauf l'Ontario, sont assez tributaires des ressources. En outre, comme les importations de ressources vont de façon prépondérante en Ontario alors que cette province est moins orientée vers les exportations de ressources, il ne faudrait pas s'étonner que toutes les provinces, sauf l'Ontario, enregistrent des excédents dans leurs échanges de ressources, comme il ressort assez clairement de la figure A-3.



En dépit d'une baisse graduelle de la part des ressources dans les échanges commerciaux du pays, celles-ci jouent toujours un rôle important dans la balance du commerce des marchandises du Canada et dans la performance des exportations et la balance du commerce des marchandises de la plupart des provinces et des territoires.

¹ Les services connexes à l'agriculture, à l'exploitation forestière et à l'extraction de minéraux, les industries du cuir, des textiles et de l'ameublement, ainsi que les services publics ont été exclus de l'analyse.